2025-2028

PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE

Montfort Su Meu

Montfort sur Meu
terre d'éveil

SOMMAIRE

Édito de Monsieur le Maire

Présentation du PEDT

I. PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

1.1 DONNÉES GÉNÉRALES

1.2 DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUE

1.3 ÉVOLUTIONS DE LA POPULATION

1.4 PÉRIMÈTRE ET PUBLIC DU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

- Territoire concerné
- Les écoles de la commune

II. ÉTAT DES LIEUX DES STRUCTURES ÉDUCATIVES DE LA COMMUNE

2.1 ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

2.2 ACCUEILS TAP (TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES) POUR LES ÉLÉMENTAIRES DES ÉCOLES PUBLIQUES

2.3 ACCUEIL DU MERCREDI ET ACCUEIL EXTRASCOLAIRE / ALSH TI KOBAN

III. PILOTAGE ET COORDINATION DU PEDT

3.1 LA GOUVERNANCE

IV. ÉVALUATION PEDT 2021-2024 (2025)

4.1 LA MÉTHODE

4.2 LE BILAN 2021-2024

- POUR LES ENFANTS
- POUR LES INTERVENANTS-ANIMATEURS
- POUR LES ENSEIGNANTS
- POUR LES FAMILLES
- SYNTHÈSE DES BILANS

V. L'ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES

5.1 MATERNELLE

5.2 ÉLÉMENTAIRE

VI. LES AXES ET OBJECTIFS PARTAGES POUR 2025-2028

6.1 LES PARCOURS

6.2 LES AXES ET LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

VII. L'EVALUATION

LE PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)
Qu'est-ce que c'est ?

Deux décrets sur la réforme du temps scolaire :

✓ Organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires (décret n°2013-77 du 24 janvier 2013)
✓ Organisation des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires (décret n°2014-457 du 7 mai 2014)

La mise en pratique :

✓ L'obligation d'une cinquième matinée dédiée aux apprentissages (moments plus propices à la faculté de concentration)
✓ L'écriture d'un projet éducatif territorial (PEDT) pour l'organisation des

Dans la pratique, le PEDT vise à mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Il permet de formaliser un parcours éducatif cohérent et de qualité pendant et après l'école, ceci dans le respect des compétences de chacun et en veillant à assurer la complémentarité des temps éducatifs.
La commune de Montfort-sur-Meu a déjà mise en place 3 PEDT, chacun ayant ses propres spécificités concernant l'organisation des rythmes scolaires

Un PEDT est mis en œuvre sur une durée de trois ans. La quatrième année est consacrée à l'évaluation et à la réécriture du projet. Ce temps d'expérimentation et de pratiques permet de construire une cohérence avec la réalité du terrain. L'année de bilan est l'occasion de rassembler et de remobiliser les ressources afin d'ajuster et de redéfinir le nouveau cadre de référence

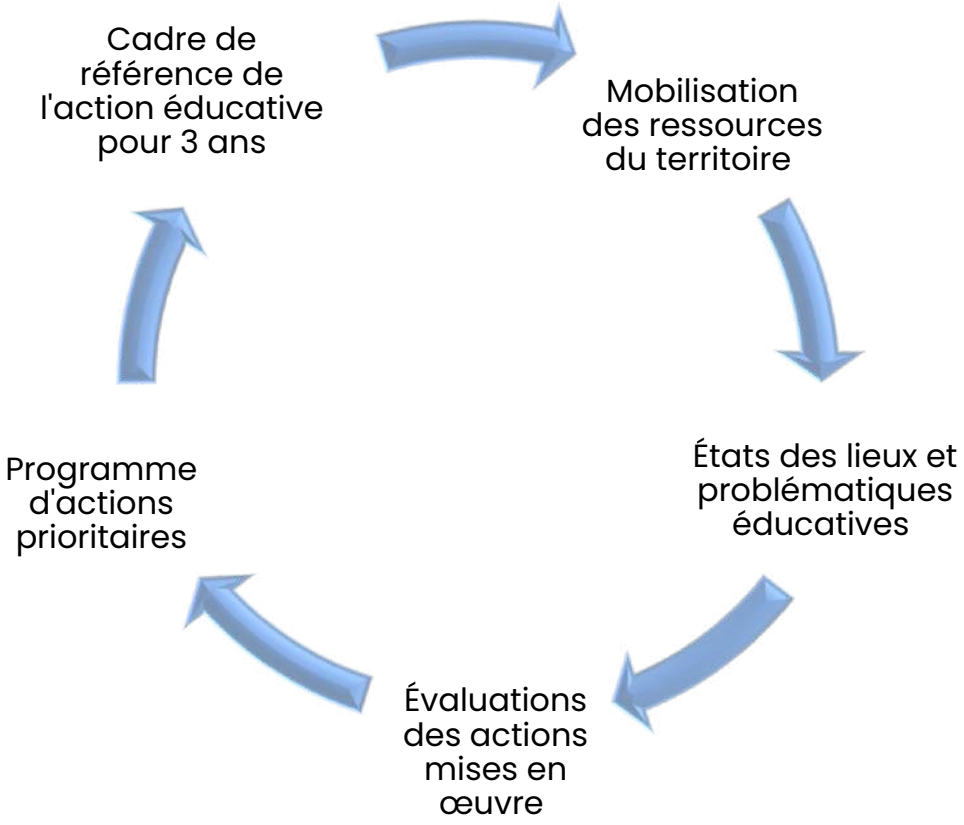

Le PEDT sera mis en œuvre dès la rentrée scolaire 2025 et couvrira la période jusqu'en 2028. L'année 2029 sera consacrée au bilan des trois années d'actions.

I. PRESENTATION DE LA COMMUNE

1.1 Données générales

Collectivité territoriale porteuse du projet : Mairie de Montfort Sur Meu
Boulevard Villebois Mareuil – 35160 MONTFORT SUR MEU

Nom de l'élue référente : Christine FAUCHOUX
Fonction : Adjointe au maire en charge de l'éducation, l'enfant et la jeunesse
Adresse électronique : christine.fauchoux@montfort-sur-meu.bzh

Nom de la correspondante : Aurélie PERON
Fonction : Directrice Enfance – Jeunesse
Adresse électronique : aurelie.peron@montfort-sur-meu.bzh

1.2 Données Socio-démographiques

La commune de Montfort-sur-Meu se situe à l'ouest du département de l'Ille-et-Vilaine.

1.3 Évolution de la population

6 899
habitants au 1er janvier 2022

+0,6 %
Évolution annuelle de la population

1.3.1 Composition de la population

LES 0-14 ANS

En2010, ils représentaient 19.8% de la population totale de Montfort Sur Meu. En 2021, ils représentent 18.3% de la population Les 3-5 ans : 3% Les 6-10 ans : 6.5% Les 11-14 ans : 6.5% Les 15-17 ans : 5.5%

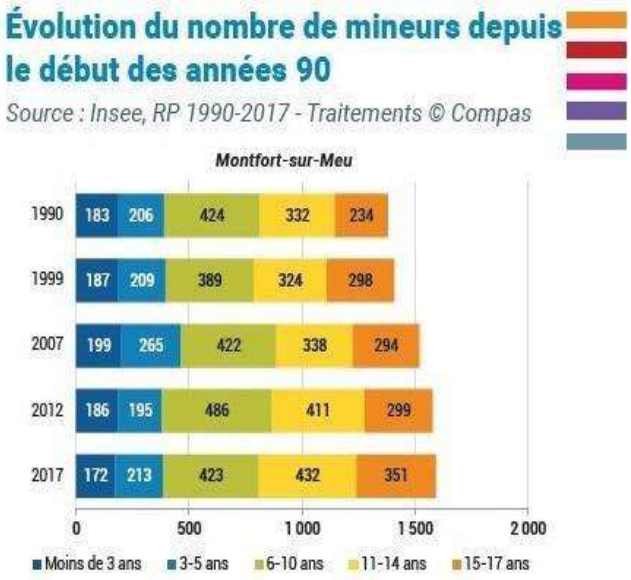

1.3.2 Composition des familles

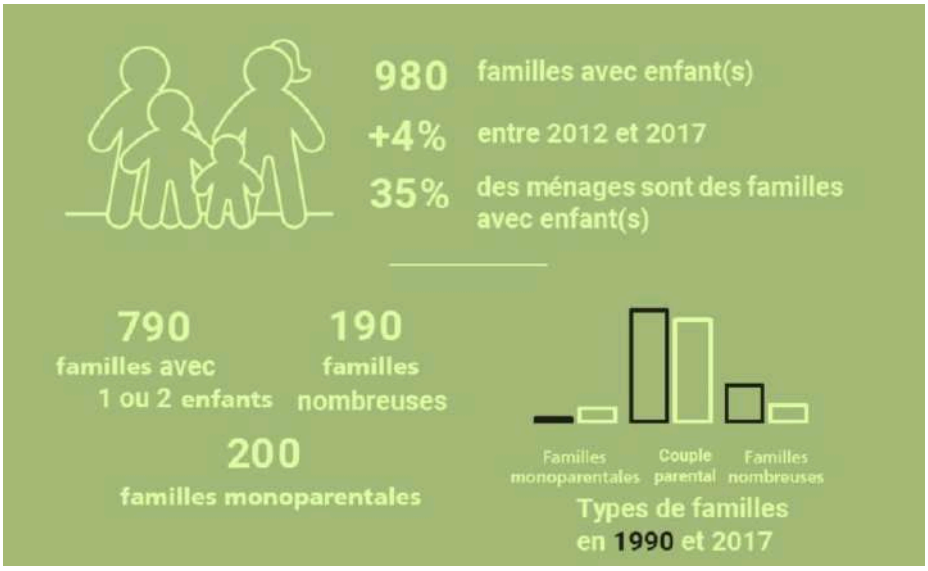

1.4 Périmètre et public du projet éducatif du territoire

1.4.1 Territoire concerné

Le PEDT concerne le territoire de la commune de Montfort Sur Meu et a pour objectif d'articuler les temps scolaires, péri et extrascolaires sur la commune. Il concerne les enfants et les jeunes scolarisés dans les établissements scolaires privés et publics de la commune ou/et en âge de fréquenter les accueils péri et extrascolaires de la commune.

1.4.2 Les écoles de la commune

La commune compte trois groupes scolaires. Au 1er septembre 2025, la composition et le nombre d'élèves de chaque école est organisé de la sorte :

Une école publique maternelle Moulin à Vent

- 58 élèves
- 3 classes de TPS à GS
- 3 enseignantes
- 3 ATSEM

Une école publique élémentaire Moulin à Vent

- 108 élèves
- 5 classes de CP à CM2
- 5 enseignantes.

Une école publique maternelle Pays Pourpré

- 70 élèves (dont 17 en filière bilingue)
- 3 classes monolingues de TPS à GS
- 1 classe bilingue Langue Bretonne de TPS à MS
- 4 enseignantes
- 4 ATSEM

Une école publique élémentaire Pays Pourpré

- 198 élèves (dont 13 élèves dispositif ULIS et 37 en filière bilingue)
- 7 classes monolingues de CP à CM2
- 2 classes bilingue Langue Bretonne de GS à CM2
- 12 enseignantes dont une coordinatrice ULIS

Une école privée maternelle et élémentaire Notre Dame

- 67 élèves maternelles
- 3 classes
- 3 enseignants
- 3 ATSEM
- 139 élèves élémentaires (dont un dispositif ULIS)
- 5 classes
- 5 enseignants

Un Institut Médico Éducatif Les ajoncs d'or

- 101 élèves

II. ÉTAT DES LIEUX ET STRUCTURES DE LA COMMUNE

2.1 Accueils périscolaires

La commune gère l'ensemble des temps périscolaires des 2 groupes scolaires publiques du Pays Pourpré et du Moulin à Vent. L'organisation de ces temps se fait directement sur les sites des écoles, ou à la maison de l'enfance pour le matin/soir du groupe scolaire du Pays Pourpré.

2.2 Accueils TAP (Temps d'Activités Périscolaires) pour les élémentaires des écoles publiques

Ces temps d'activités sont organisés et pris en charge par la commune en prolongement de la journée de classe.
Depuis septembre 2021, les rythmes sont différenciés entre maternelle (4 jours de scolarité) et élémentaire (4,5 jours de scolarité).

15h20 à 16h30

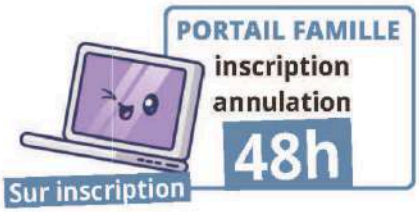

Les **Temps d'Activités Périscolaire** (TAP) sont proposés :
Lundi **Jeudi**
Mardi **Vendredi**

EN QUELQUES CHIFFRES

9 ENFANTS sur **10** fréquentent les séances quotidiennement.

Gratuité des TAP.

Découpages des TAP sur une semaine :
2 JOURS « *les petits explorateurs* »
2 JOURS « *TAP Parcours* »

14 associations différentes (sportives, culturelles et artistiques).

12 animateurs.trices enfances
5 agents municipaux (médiathèques, intervenants extérieurs, etc...).

2.3 Accueil du mercredi et accueil extrascolaire : ALSH Ti Koban

L'ALSH est ouvert en journée pour tous les enfants de maternelles et élémentaires de l'école privée (dérogation à 4 jours). L'ALSH est ouvert dans le prolongement de la matinée de classe des élémentaires des écoles du Moulin à Vent et du Pays Pourpré (rythme à 4.5 jours).

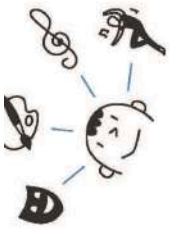

9h - 17h	Journée complète + repas
9h - 12h 13h30 - 17h	Journée complète (sans repas)
9h - 12h	Matin
9h - 13h30	Matin + repas
13h30 - 17h	Après-midi
11h45 - 17h	Après-midi + repas

+ Un accueil péricentre le matin de 7h à 9h et le soir 17h à 19h aux besoins des familles (sans réservation).

En complément et pour répondre à l'organisation familiale, les enfants élémentaires accueillis en classe le mercredi peuvent bénéficier d'un temps d'accueil « périscolaire court » à l'issue du temps de classe. Ce temps est distinct de l'organisation de l'ALSH.

PÉRISCOLAIRE DU MERCREDI MIDI

Cas unique pour les élémentaires.

11h45-12h45

Un lieu d'accueil unique : la Maison de l'Enfance

Navette à pieds ou en bus depuis les groupes scolaires vers la Maison de l'Enfance

Accueil simple sans repas

Repas servi uniquement aux élèves qui fréquentent l'ALSH

• **Équipe encadrante**
Animateur·trices

III. PILOTAGE ET COORDINATION DU PEDT

3.1 La Gouvernance

La commune de Montfort-sur-Meu pilote ce projet, dont elle est garante de la réussite. Elle ne peut le faire seule et s'appuie sur une dynamique partenariale engagée afin de partager avec toute la communauté éducative l'accompagnement des enfants tout au long de leur parcours.

Directrice Enfance - Jeunesse ;
Directeur Général des Services ;
Adjointe à l'enfance, l'éducation et la jeunesse ; Élus locaux

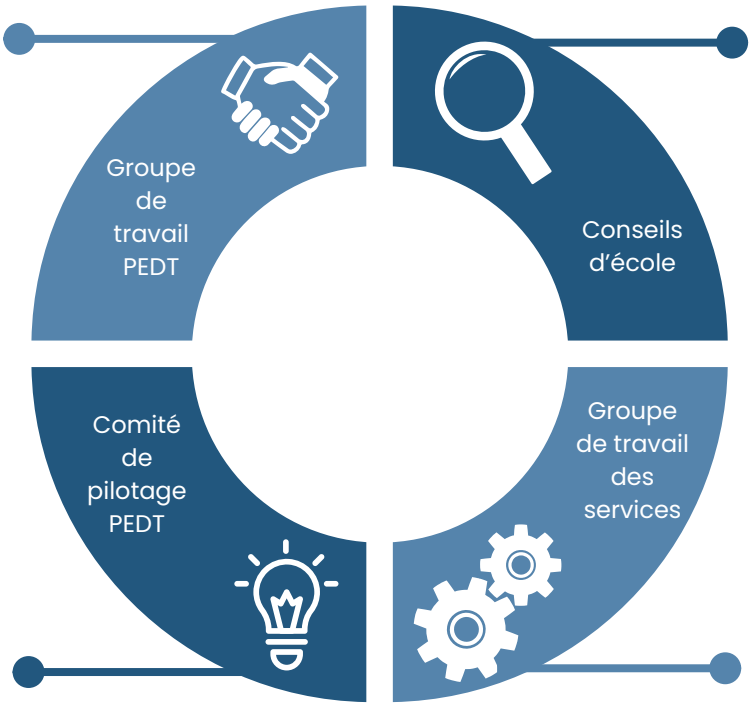

Enseignants des écoles maternelles et élémentaires des écoles publiques ;
Représentants des parents d'élèves ;
Maire ;
Adjointe à l'enfance, l'éducation et la jeunesse ; Élus aux écoles ;
Directrice Enfance - Jeunesse

Maire ;
Élus locaux ;
Enseignants et directrices des écoles ;
Élus aux écoles ;
Personnel municipal éducatif ;
Associations sportives et culturelles ;
Inspectrice de l'Éducation Nationale

Animateurs.trices ;
ATSEM ;
Intervenants TAP ;
Intervenants associatifs ;
Enseignant.e.s ;
Directrices des écoles

IV. EVALUATION PEDT 2021-2024

4.1 La méthode

Dans le cadre du bilan du Projet Educatif du Territoire (PEDT) 2021-2025, la réflexion s'est voulue centrée sur l'enfant et ses besoins, forcément très différents entre 3 ans et 11 ans. Puis, elle a cherché à tenir également compte de l'équilibre des rythmes familiaux et des analyses des professionnels, qu'ils soient enseignants ou animateurs. Les familles ont également été invitées à prendre place dans les travaux de réflexions.

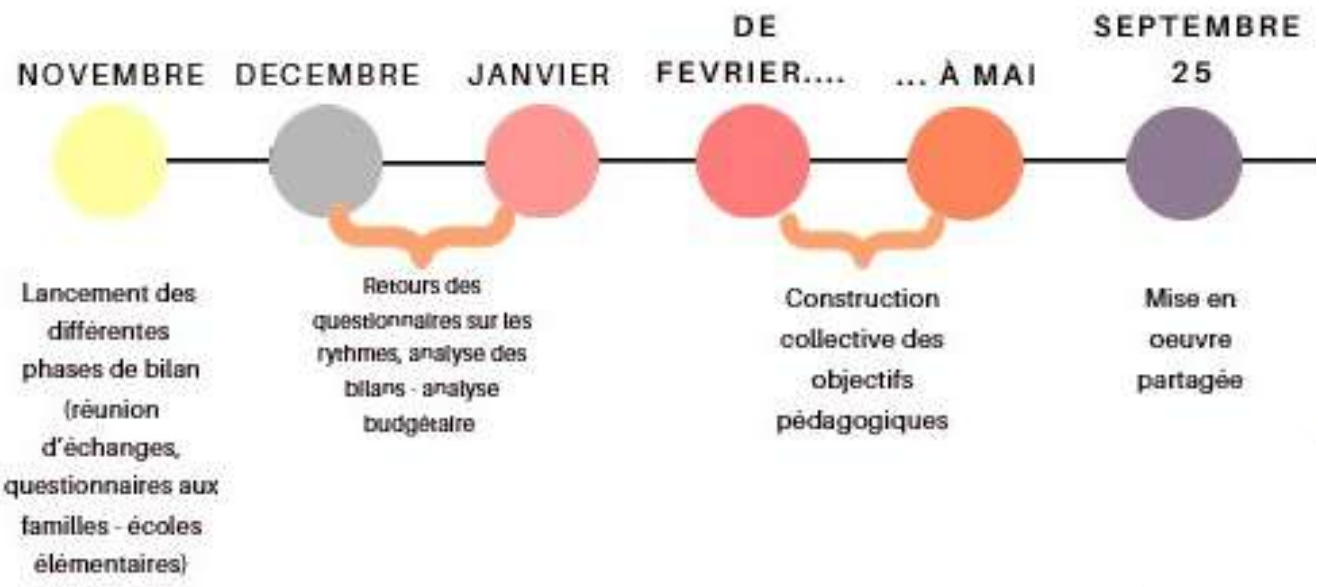

Un travail collaboratif avec les différents acteurs a été mis en place, structuré autour de plusieurs étapes de concertation. La démarche participative constitue la clé de réussite de ce projet.

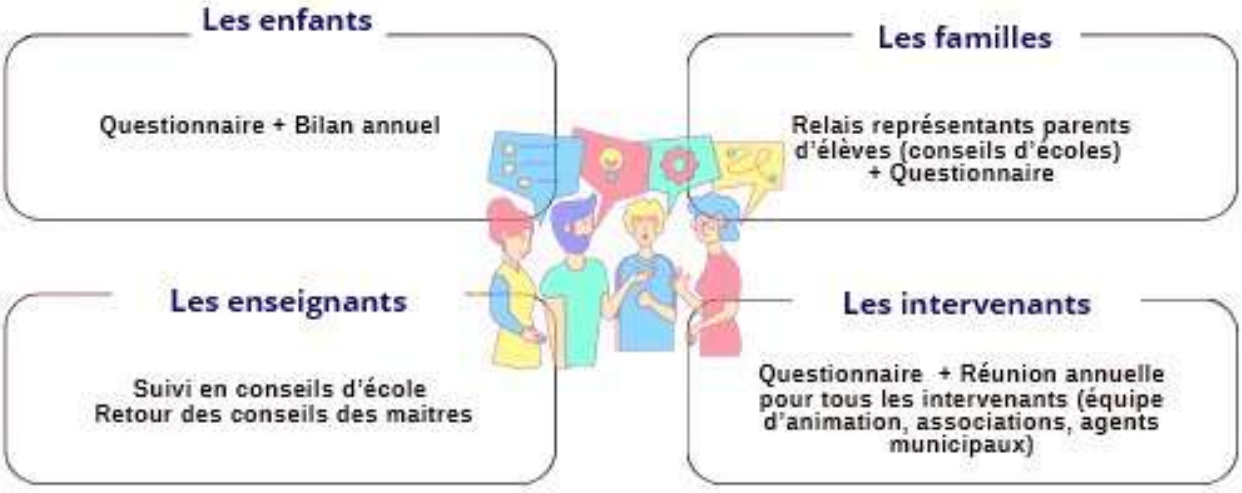

Une fois l'ensemble des bilans centralisés, les partenaires éducatifs se sont réunis àplusieurs reprises lors de réunions de pilotage.

Les réunions de pilotage se sont axées sur différentes réflexions :

- L'analyse in fine des bilans
- Le rythme de l'enfant en élémentaire (adaptation des fonctionnements)
- Actions marquantes du dernier PEDT : Ce que l'on continue… Ce que l'on modifie
- Ajustement des axes pédagogiques

4.2 Le bilan 2021-2024

4.2.1 Bilan des enfants

Chaque année, à la fin de l'année scolaire, les enfants participant aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont invités à répondre à un questionnaire. Celui-ci reprend les mêmes questions d'une année sur l'autre afin de permettre un suivi de l'évolution des perceptions et de la satisfaction des enfants.

Les autres temps de la journée de l'enfant (accueil du matin, du midi, du soir) ainsi que les accueils de loisirs (ALSH) font l'objet d'évaluations plus informelles, menées principalement à travers des échanges quotidiens avec les animateurs (bilan de fin de journée, temps de discussion, etc.).

Dans le cadre du prochain PEDT, il est prévu de formaliser des outils d'évaluation complémentaires pour ces temps d'accueil, afin de disposer d'éléments d'analyse plus objectifs et transparents. Ces données permettront d'enrichir les bilans partagés avec les partenaires éducatifs et institutionnels.

Moyenne de 296 enfants sondés

Parité Filles/Garçons

Sondage Enfants 2021-2022

- 300 élèves des écoles élémentaires ont été sondés durant les activités périscolaires
- L'échantillon comprend 51% filles et 49% garçons

Sondage Enfants 2022-2023

- 294 élèves des écoles élémentaires ont été sondés durant les activités périscolaires
- L'échantillon comprend 48% filles et 52% garçons

Sondage Enfants 2023-2024

- 293 élèves des écoles élémentaires ont été sondés durant les activités périscolaires
- L'échantillon comprend 52% filles et 48% garçons

86%
« J'aime venir au TAP »

Leur degré de satisfaction

Pour les enfants 2021-2022

- J'aime : 82%
- J'aime moyennement : 14%
- Je n'apprécie pas : 4%

Pour les enfants 2022-2023

- J'aime : 87%
- J'aime moyennement : 12%
- Je n'apprécie pas : 1%

Pour les enfants 2023-2024

- J'aime : 88%
- J'aime moyennement : 11%
- Je n'apprécie pas : 1%

Taux de participation des enfants aux TAP	
2021-2022	86,50%
2022-2023	84,50%
2023-2024	85,50%
	85,50%

91%
Apprécient les propositions faites

Leur perception des TAP « Projets et jeux d'enfants »

Pour les enfants : 2021-2022

As-tu apprécié les propositions de ce TAP?

- **Oui : 90 %**
- **Non : 10%**

Pour les enfants: 2022-2023

As-tu apprécié les propositions de ce TAP?

- **Oui : 94 %**
- **Non : 6%**

Pour les enfants : 2023-2024

As-tu apprécié la proposition de ce TAP?

- **Oui : 89 %**
- **Non : 11%**

Question complémentaire, posée au bilan de juin 2024

Quelle organisation préfères-tu?

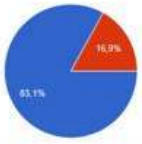

4 TAP
2 TAP (1 jour sur deux)

Les suggestions des enfants ?

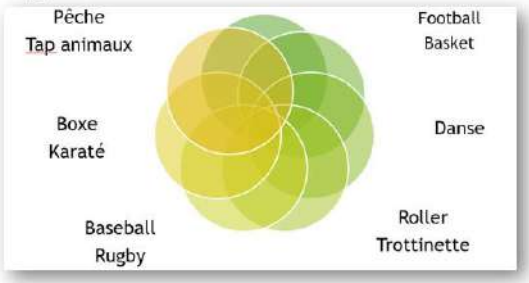

Leurs activités préférées dans les TAP « Parcours »

2021-2022

Quelles sont les **5 activités préférées** par les enfants ?

1. TAP Chef
2. Peinture Sculpture
3. Handball
4. Basket
5. Expression théâtrale

2022-2023

Quelles sont les **5 activités préférées** par les enfants ?

1. TAP chef
2. Gymnastique
3. Football
4. Peinture - Sculpture
5. Danse du monde

2023-2024

Quelles sont les **5 activités préférées** par les enfants ?

1. Poterie
2. TAP Chef
3. Handball
4. Waveboard
5. Gymnastique

4.2.2 Bilan des intervenants et animateurs

L'ensemble des intervenants TAP interviennent sur des temps d'activité courts et selon un planning hebdomadaire régulier, et peuvent appartenir à des entités différentes.

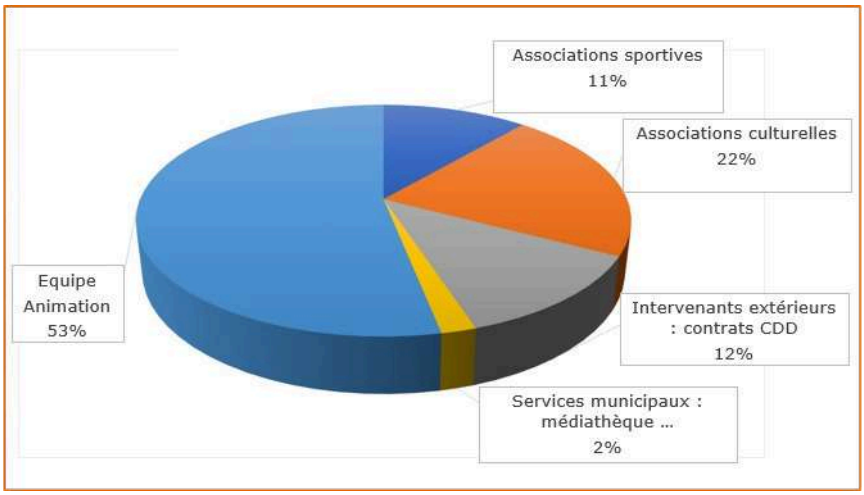

Leurs interventions auprès des groupes d'enfants sont organisées en concertation avec les coordinateurs. Ces derniers orchestrent les rotations afin d'offrir à chaque enfant une diversité maximale de découvertes, en lien avec les différents parcours proposés.

Propositions de différents ateliers sur 3 parcours identifiés pour offrir une ouverture maximale aux enfants.

DEVENIR ACTEUR DE SA SANTÉ ET DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES.	CONSTRUIRE UN CITOYEN RESPONSABLE ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT.	S'ENRICHIR DE NOTRE CULTURE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI.
• Jouons ensemble • Football • TAP Chef • Sport Santé • Danse • Expression théâtrale • Jeux coopératifs • Tennis de table • Multisports • Handball • Basket • Escrime • Judo • ...	• Papier en folie • Fun Création • Pop'Art • Déco Carton • J'aime ma planète • Au fil des TAP • Plantes sauvages dans ma rue • ...	• Création numérique • Tissage • Éveil musical et chorale • Art visuel • À vos crayons • Expression scénique • Stop Motion • Arts plastiques • Dans la peau de... • Couture • Poterie • ...

L'ensemble des intervenants fait une appréciation globale sur l'organisation et la conduite des TAP :

- Ambiance des ateliers ludiques, chaleureuse et agréable
- Intervenants bien identifiés par les enfants
- Locaux et matériels mis à disposition adaptés
- Création de liens entre 2 TAP (ex : chorale et intergénérationnel ; arts plastiques et vivre ensemble ; ...)
- Coordinatrices TAP à l'écoute et disponibles
- Souhait des intervenants de poursuivre leurs engagements
- Nombre d'enfants des groupes « Projets et jeux d'enfants » conséquent (moyenne de 24) = Idéal pour les jeux mais plus compliqué pour la conduite de projets.

Intervenants

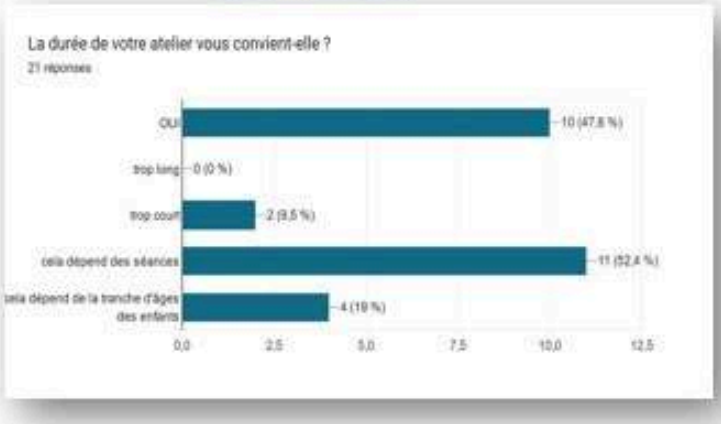

Durée des ateliers

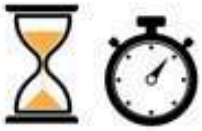

1h10

Equipe d'animation

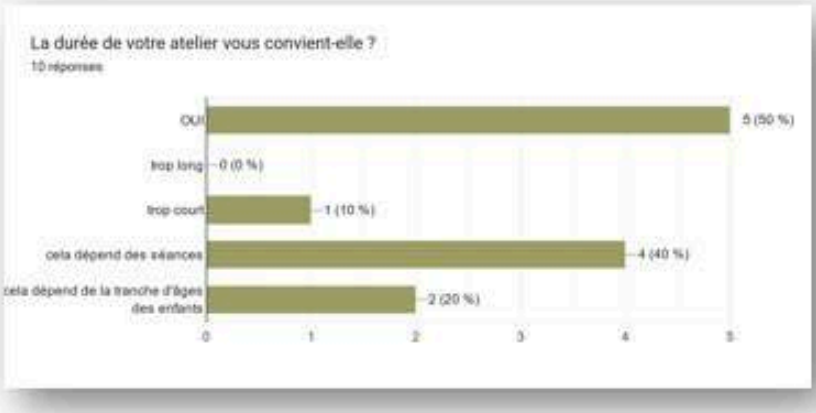

À Montfort-sur-Meu, l'organisation des TAP s'articule autour de deux types de temps : les TAP « construits » et les TAP « projets et jeux d'enfants ». Cet équilibre permet une répartition plus cohérente des enfants par tranches d'âge et par cycles. Cette organisation favorise également une adaptation plus fine de l'offre d'activités aux rythmes et aux besoins des enfants.

2 jours TAP
« Parcours »

(ex : Couture, TAP Chef, Basket, Poterie…)

= intervenants extérieurs /asso/ équipe d'animation

moyenne de 16 enfants / groupe

2 jours TAP
« Jeux & Projets d'enfants »

(ex : projets ville, créations de jeux …)

= équipe d'animation

moyenne de 26 enfants / groupe

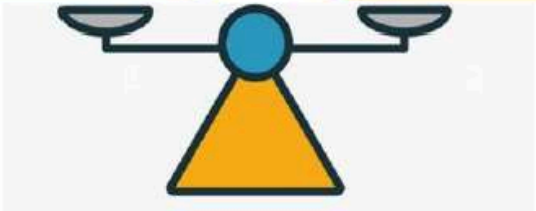

4.2.3 Bilan des enseignants

Lors des conseils d'école, des réunions de délégués ou des rencontres éducatives, les besoins et les rythmes des enfants sont régulièrement abordés. Les problématiques soulevées font ensuite l'objet de réponses concrètes et techniques, notamment à travers une concertation entre les responsables scolaires et périscolaires. Ces ajustements permettent d'améliorer le confort et la qualité des pratiques professionnelles.

Au cours de l'année de bilan, la municipalité a interrogé les enseignants du primaire sur le maintien du rythme scolaire à 4,5 jours.

Enseignantes du Pays Pourpré

- 6 enseignants pour 4,5 jours
- Cycle 2 plutôt pour les 4 jours et les autres favorables aux 4,5 jours
- Enseignants du Cycle 2 favorables à une continuité des horaires tous les jours

Enseignantes du Pays Pourpré

- 5/5 enseignantes titulaires et 2/2 enseignantes remplaçantes de secteur pour 4 jours
- Format des autres communes différentes
- Questionnement sur l'amélioration des résultats scolaires

4.2.4 Bilan des familles

En janvier 2025, les familles des élèves de l'école élémentaire ont été invitées à répondre à un questionnaire complet, visant à recueillir leur avis sur différents aspects de l'organisation scolaire.

La version finale de ce questionnaire a été élaborée à partir d'une proposition initiale soumise au groupe de pilotage. Elle est le fruit d'une concertation entre les différents membres de ce groupe, garantissant ainsi une prise en compte des points de vue variés.

- Nombre de familles élémentaire appelées au questionnaire
  - Pays Pourpré : 174
  - Moulin à Vent : 110
  - Soit 284 familles
- Nombre de familles qui ont répondu au questionnaire
  - 77 familles , soit 28% de participation

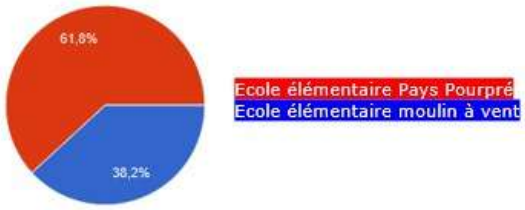

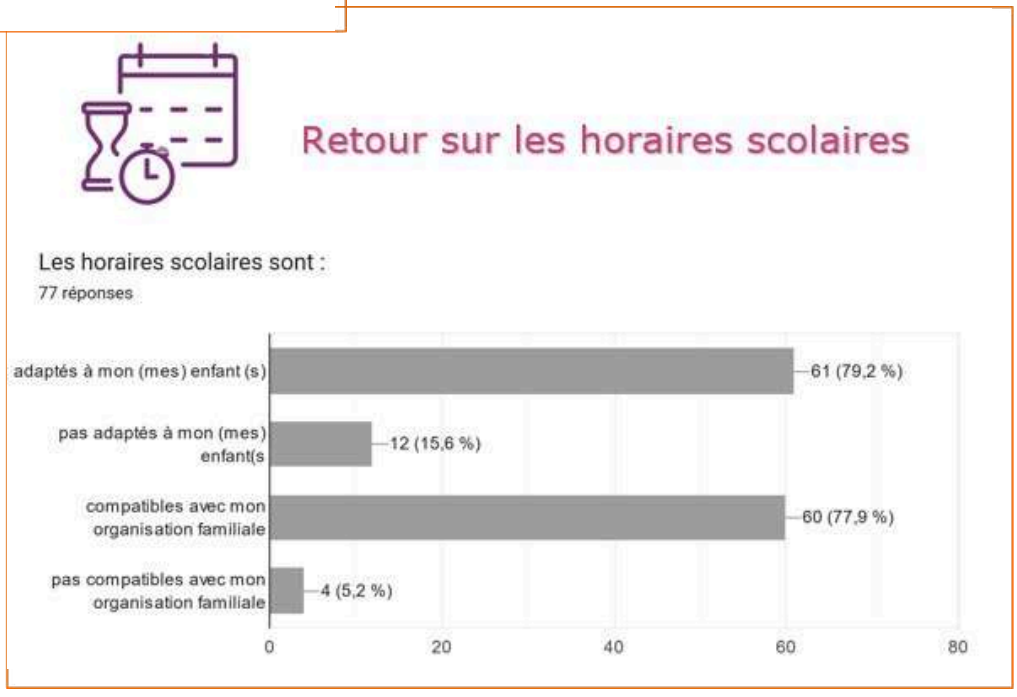

Les retours des familles sont majoritairement positifs concernant l'organisation des temps périscolaires. Elles soulignent notamment la qualité de l'encadrement, la diversité des activités proposées ainsi que la bonne articulation entre les temps scolaires et périscolaires :

- 90 % des familles sont satisfaites des accueils du matin (amplitude horaires, accueil…).
- 85 % sont satisfaites de l'amplitude du temps méridien, bien que beaucoup se questionnent sur la durée de ce temps et estiment ne pas savoir comment ce temps est articulé.
- 96 % des familles satisfaites de l'organisation des temps périscolaires soir (propositions de jeux, accompagnement aux devoirs, disponibilités des agents, amplitude des horaires …).
- Dans les commentaires libres, le travail des agents périscolaires est souligné (implication, disponibilité, écoute, présence des mêmes agents = cadre rassurant).
- Quelques propositions d'amélioration : double entrée de parking maison de l'enfance (fluidité), gouter plus conséquent…
- 86 % sont satisfaites de la proposition des TAP et reconnaissent la variété et la richesse des propositions.
- Les TAP mettent en valeur les partenariats associatifs et permettent la pérennisation de l'équipe d'animation.
- Les familles aimeraient avoir plus de lisibilité sur ce qui se passe dans les ateliers et la logistique d'attribution des ateliers/enfant.

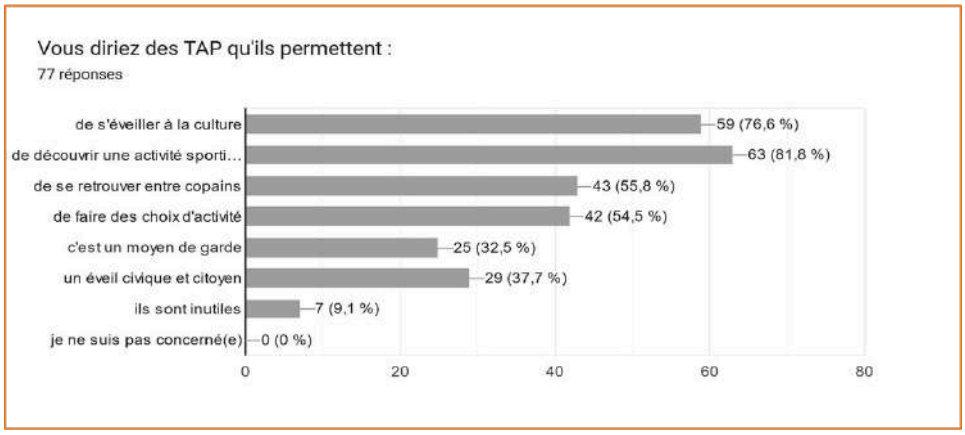

L'appréciation de l'organisation des temps extrascolaires a également été abordée dans le questionnaire. Les retours recueillis permettent d'identifier les points forts ainsi que les éventuelles pistes d'amélioration.

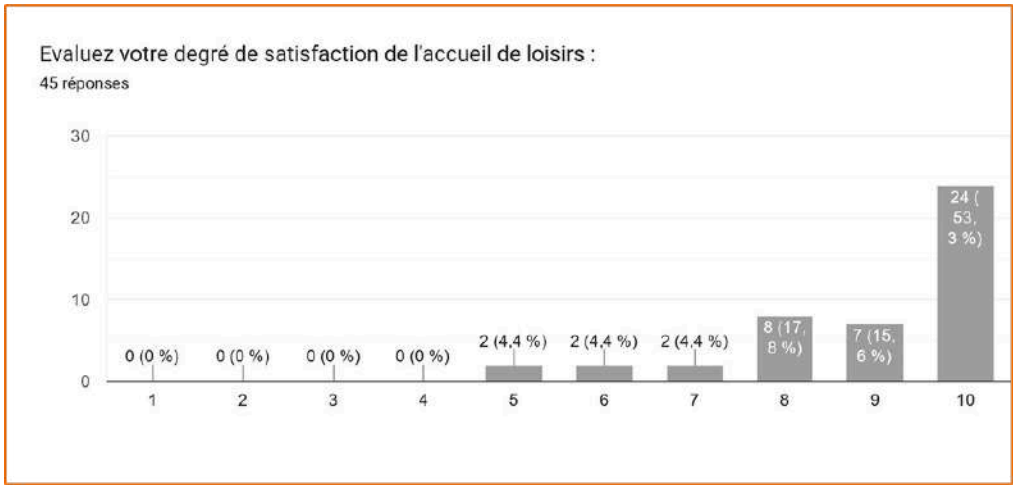

- 87% de satisfaction des familles
- Richesse et diversité des animations
- Dynamisme, adaptation et réactivité de l'équipe d'animation
- Propositions des familles : ouvrir plus tôt les demandes de réservations estivales, augmenter la capacité d'accueil…

Enfin, à Montfort-sur-Meu, les enfants scolarisés dans les écoles publiques bénéficient d'un rythme différencié entre les élèves de maternelle et ceux de l'élémentaire. Cette organisation particulière a également été soumise à l'avis des familles dans le cadre du questionnaire.

Certaines contraintes ont été identifiées en lien avec cette organisation différenciée. Parmi elles, le réveil anticipé de l'enfant en maternelle, dont le rythme naturel peut être perturbé par les horaires scolaires. Toutefois, il est à noter que 65 % de ces enfants sont gardés à domicile par l'un des parents, ce qui atténue partiellement cette contrainte.

Une autre difficulté relevée concerne les déplacements entredeux lieux différents pour les familles ayant des fratries réparties sur plusieurs établissements (notamment entre l'école du Moulin à Vent et l'ALSH pour les élèves de maternelle). Cette situation concerne environ 30 %des familles et peut engendrer une organisation logistique plus complexe au quotidien.

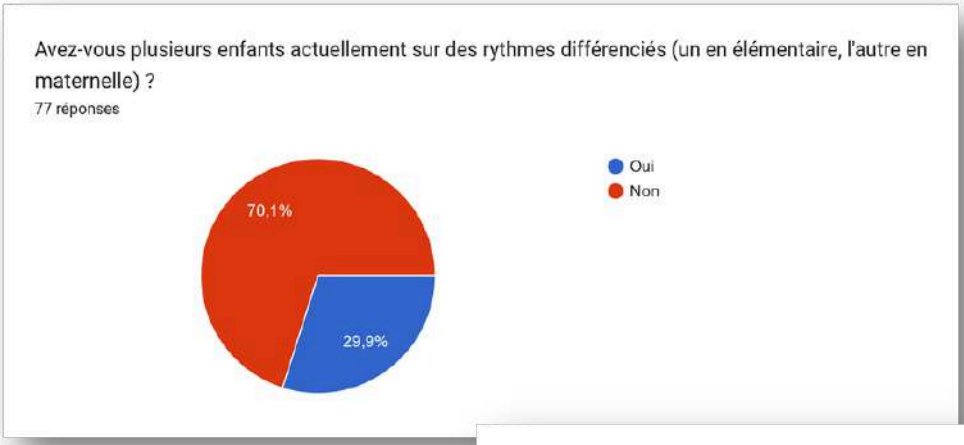

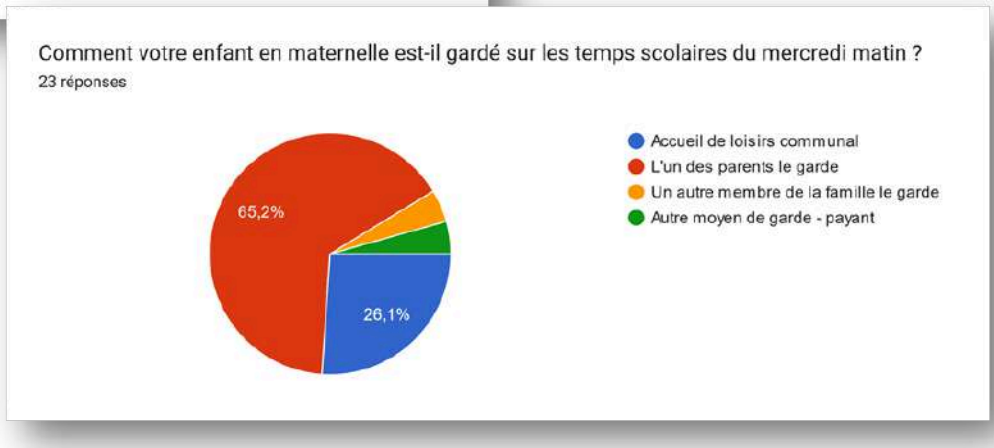

Vous diriez que le rythme le plus profitable à votre enfant serait :

76 réponses

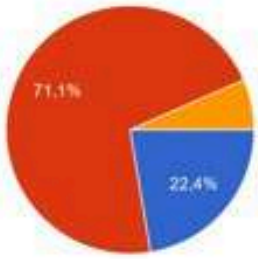

- 4 jours de classe (sans TAP)
- 4 jours et demi de classe (avec TAP)
- Sans opinion

Dans l'éventualité d'un retour à 4 jours de classe en septembre 2024, votre (vos) enfant(s) participerai(en)t-il(s) à une activité extrascolaire ?

75 réponses

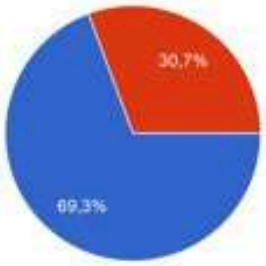

- oui
- non

S'il y avait un retour à la semaine de 4 jours, le mercredi votre (vos) enfant(s) irai(en)t :

77 réponses

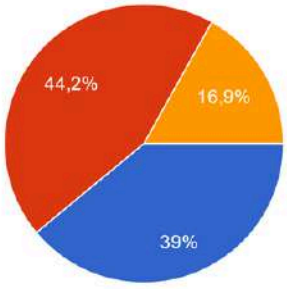

- à votre domicile
- à l'accueil de loisirs
- autre

4.2.5 Synthèse des bilans

L'ensemble de ces éléments a permis de dégager des indicateurs clés du bilan sur les rythmes scolaires et leur organisation :

- **Une concertation continue** entre les équipes éducatives et les services périscolaires, permettant des ajustements efficaces pour améliorer la qualité de l'accueil des enfants.
- **Le rythme scolaire à 4,5 jours**, actuellement en place, a fait l'objet d'une consultation des enseignants à l'initiative de la municipalité.
- Un questionnaire adressé aux familles en janvier 2025 :
  - Élaboré de manière collaborative avec le groupe de pilotage.
  - A permis de recueillir des avis sur l'ensemble des temps de la journée de l'enfant (scolaires, périscolaires et extrascolaires).
- **Des retours majoritairement positifs :**
  - Sur l'organisation des temps périscolaires : encadrement de qualité, activités variées, bonne coordination avec le temps scolaire.
  - Sur les temps extrascolaires, bien perçus par les familles malgré quelques points d'amélioration.
- **Une organisation différenciée entre les élèves de la maternelle et de l'élémentaire :**
  - Appréciée dans l'ensemble, mais quelques contraintes ont été soulevées :
    - **Rythme de l'enfant en maternelle** parfois perturbé par un réveil trop matinal (atténué par le fait que 65 % sont gardés par un parent).
    - **Logistique compliquée pour 30 % des familles** ayant des enfants sur deux sites différents, notamment à l'école du Moulin à Vent.

Ces indicateurs constituent une ressource fiable qui a permis à la municipalité d'alimenter sa réflexion sur l'organisation des rythmes scolaires des enfants de maternelle et d'élémentaire dans les écoles publiques.

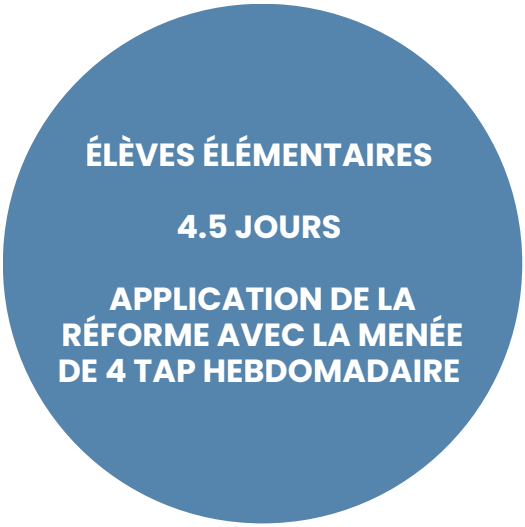

V. L'ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES

Les temps de l'enfant sont ainsi organisés de manière différenciée selon qu'il soit en maternelle ou en élémentaire.

5.1 Organisation maternelle

	Sur une journée en classe	Sur une semaine
Temps de vie de l'enfant	24h	168h
Temps scolaire	6h	24h
Temps périscolaire *(lundi, mardi, jeudi et vendredi)*	7h10	28h40
dont garderie (matin + soir)	4h15	15h40
dont pause méridienne	2h55	11h40
Temps périscolaire du mercredi	X	12h
Temps extrascolaire maximum proposé	X	64h40

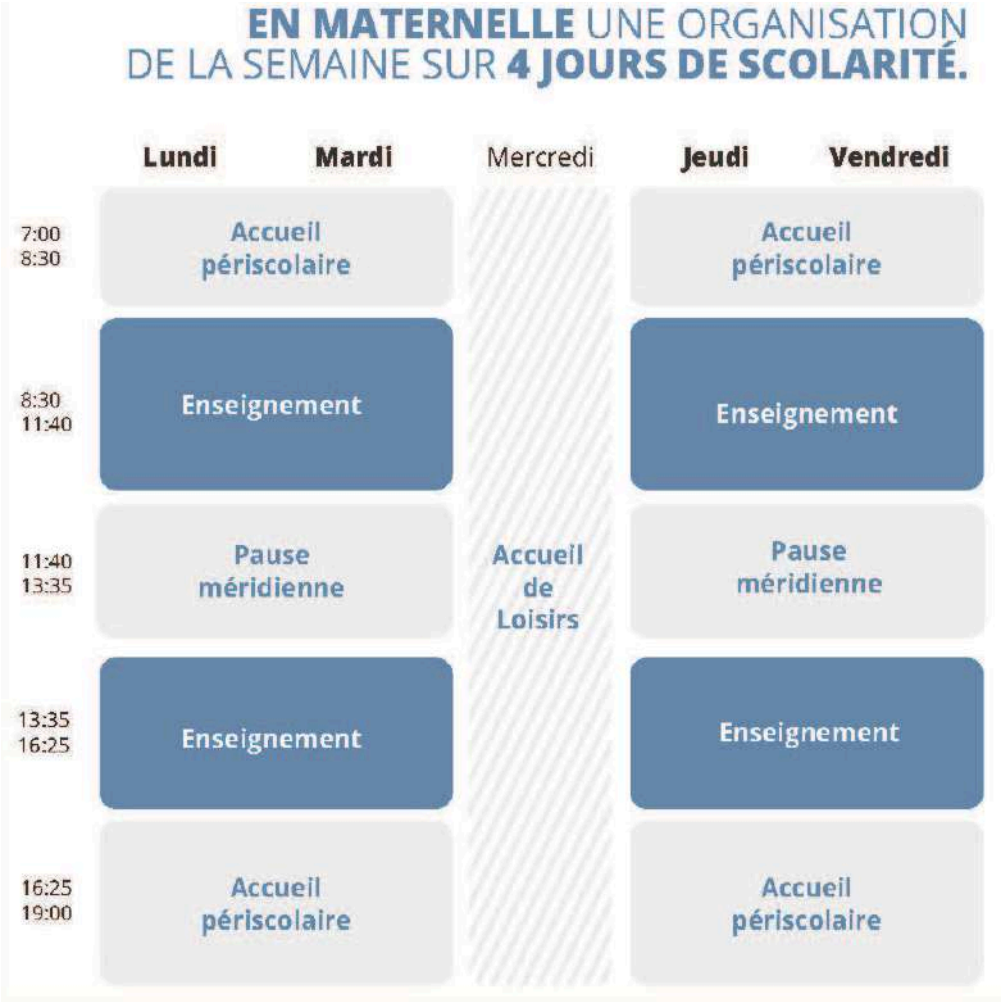

5.1 Organisation élémentaire

	Sur une journée en classe	Sur une semaine
Temps de vie de l'enfant	24h	168h
Temps scolaire	5h10 (L-M-J-V) ; 3h30 (Mer)	24h
Temps périscolaire *(lundi, mardi, jeudi et vendredi)*	6h50 (L-M-J-V) ; 1h25 (Mer)	27h35
dont garderie (matin + soir)	3h55	16h25
dont pause méridienne	1h45	6h30
dont TAP (lundi, mardi, jeudi et vendredi)	1h10	4h40
Temps périscolaire du mercredi	X	7h15
Temps extrascolaire maximum proposé	X	63h50

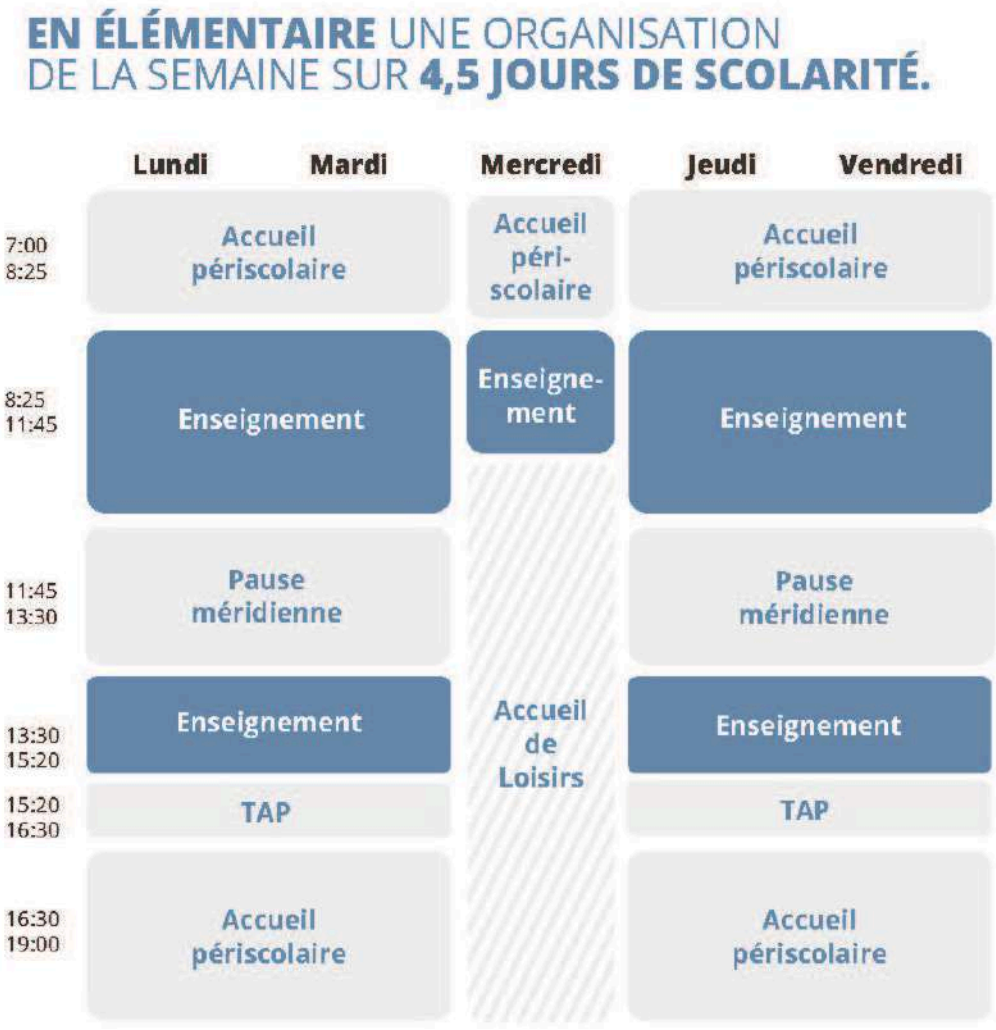

VI. LES AXES ET OBJECTIFS PARTAGÉS POUR 2025-2028

6.1 Les parcours

Les parcours définissent ce que nous souhaitons que les enfants deviennent tout au long de leur développement dans le cadre du projet éducatif de territoire :

- Devenir acteur de sa santé et développer ses compétences psychosociales
- Construire un citoyen responsable et respectueux de l'environnement
  S'enrichir de notre culture d'hier et d'aujourd'hui

6.2 Les axes et objectifs éducatifs

Pour définir ses axes et ses objectifs, l'ensemble des partenaires éducatifs a choisi de placer l'enfant au cœur des intentions et des réflexions, dans les différents domaines d'intervention du projet éducatif de territoire :

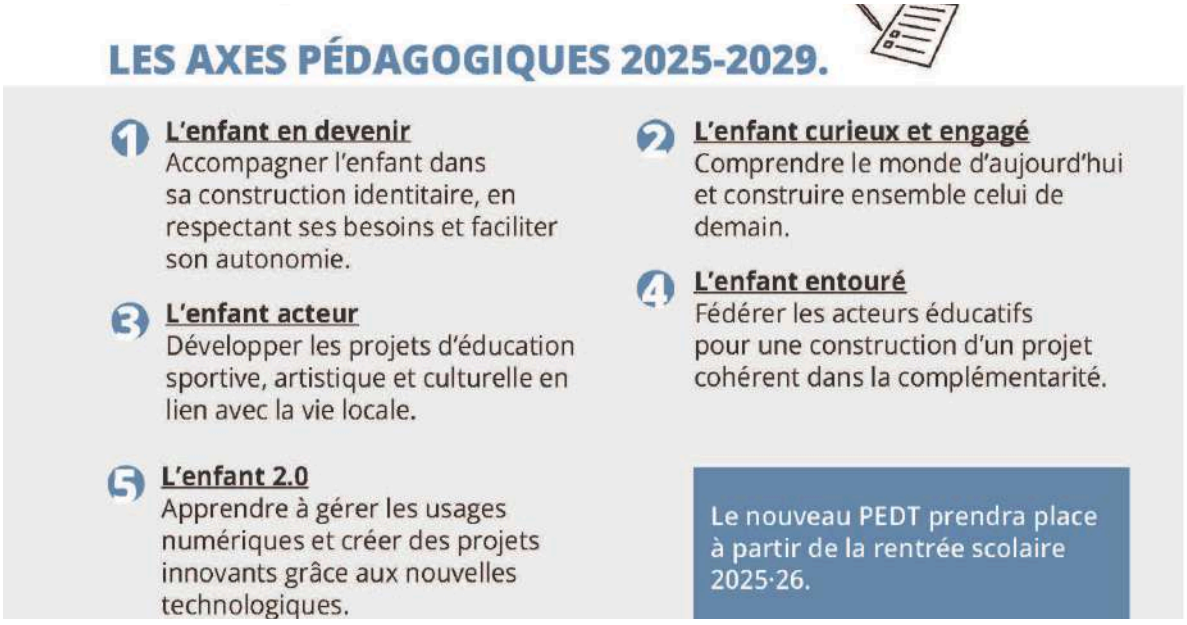

Ces objectifs sont partagés par l'ensemble de la communauté éducative. Les axes de réflexion, les effets attendus ainsi que les actions à décliner sur les différents temps de l'enfant (scolaire, périscolaire, extrascolaire) sont définis et ajustés en conséquence. Pour chaque objectif, des indicateurs observables et mesurables sont identifiés, afin de permettre une évaluation régulière et, si nécessaire, une adaptation des actions engagées.

L'enfant en devenir
Accompagner l'enfant dans sa construction en respectant ses besoins, son rythme et lui permettre de développer son autonomie

Axes de réflexions

- Aménager des espaces de liberté et permettre aux enfants de se les approprier
- Développer les compétences psychosociales
- Redonner à l'enfant sa place d'enfant
- Laisser à l'enfant le temps de grandir

Effets attendus chez l'enfant

- Aider la gestion des émotions
- Connaitre ses limites psychiques
- Développer son sens critique
- Découvrir qui il/elle est
- Prendre du recul par rapport à soi
- Développer la confiance en soi
- Être à sa place d'enfant

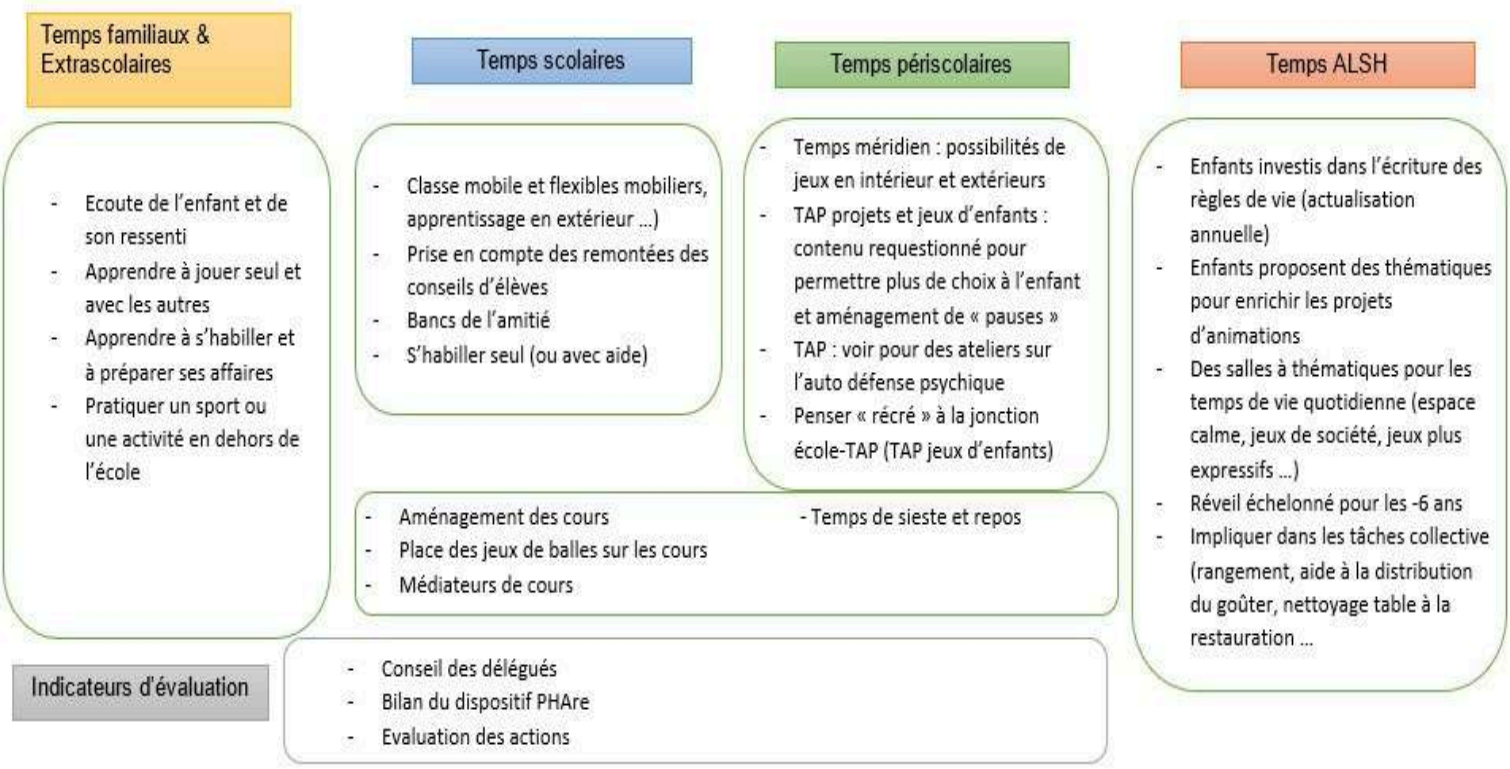

L'enfant engagé
Encourager toutes les solidarités, s'entraider au quotidien, accueillir l'autre dans ses différences.

Axes de réflexions

- Entretenir les relations intergénérationnelles
- Renforcer l'accueil des enfants à besoins spécifiques
- Promouvoir l'égalité des chances
- Accepter les différences culturelles

Effets attendus chez l'enfant

- Développer l'empathie, la tolérance et l'écoute de l'autre
- Prendre en compte l'autre dans ses décisions
- Réussir à gérer les petits conflits
- Comprendre les différences et les accepter : s'ouvrir aux autres, discuter, rencontrer et jouer avec différents publics

Temps familiaux & Extrascolaires	Temps scolaires	Temps périscolaires	Temps ALSH
- Être informé des projets scolaires et périscolaires pour donner de l'écho à la maison (affiches, mailing, portail familles ...) - Implication des associations des parents d'élèves - Cours de français pour les parents et enfants non francophones (avec l'association mot à mot)	- Correspondance entre écoles - Atelier de lecture avec l'association « lire et faire lire » - Proposer des débats en classe - Tutorat CM2-CP - Stage de remise à niveaux pendant les vacances + APC	- Jeux sportifs et/ou animations favorisant la mixité fille-garçon - S'appuyer des journées nationales pour éveiller la discussion « trisomie 21 », « diabète » ... - Gratuité des TAP + tarification sociale	- Echanges avec d'autres centre de loisirs (sortie enfants) - Echanges entre professionnels sur les thématiques de l'inclusion - Formation outils pour les accueils différenciés - Echanges et animation commune avec différents publics : le multi accueil, le Cap Jeunes, L'hôpital, la résidence de l'Ourme ; l'IME ... - Tarification sociale - Projets en lien avec la vie locale
	- Accompagnement des enfants à besoins particuliers par les AESH sur les différents temps - Liaison avec l'enseignante ULIS pour aider à l'inclusion - Participation au protocole pHARe (non au harcèlement entre enfants) - Voir pour des formations communes sur sujets transversaux : racisme ? prévention ? ... - Participation aux événements : octobre rose, téléthon ...		

Indicateurs d'évaluation	Nombre d'enfants en situation d'handicap accueillis ; Actions de sensibilisation (handicap, racisme, harcèlement...) ; % de fréquentation au TAP ; Formation des professionnels ; Représentation des AESH présente sur les différents temps ; Nbre de rencontres avec les différents publics : intergénérationnelles, IME ...

L'enfant curieux
Comprendre le monde d'aujourd'hui et construire ensemble celui de demain

Axes de réflexions

- Promouvoir des actions éco-citoyennes
- Renforcer l'éveil à la nature
- Tendre vers des structures (écoles, accueil de loisirs) zéro déchets
- Développer les mobilités douces
- Entreprendre et participer à la vie locale
- Aider l'enfant à agir en faveur de son environnement
- Découvrir et expérimenter le monde par les sciences

Effets attendus chez l'enfant

- Comprendre sa place dans le monde
- Savoir écouter et débattre
- Être sensible à son environnement naturel
- Expérimenter et questionner le monde
- Respecter toutes formes de vie

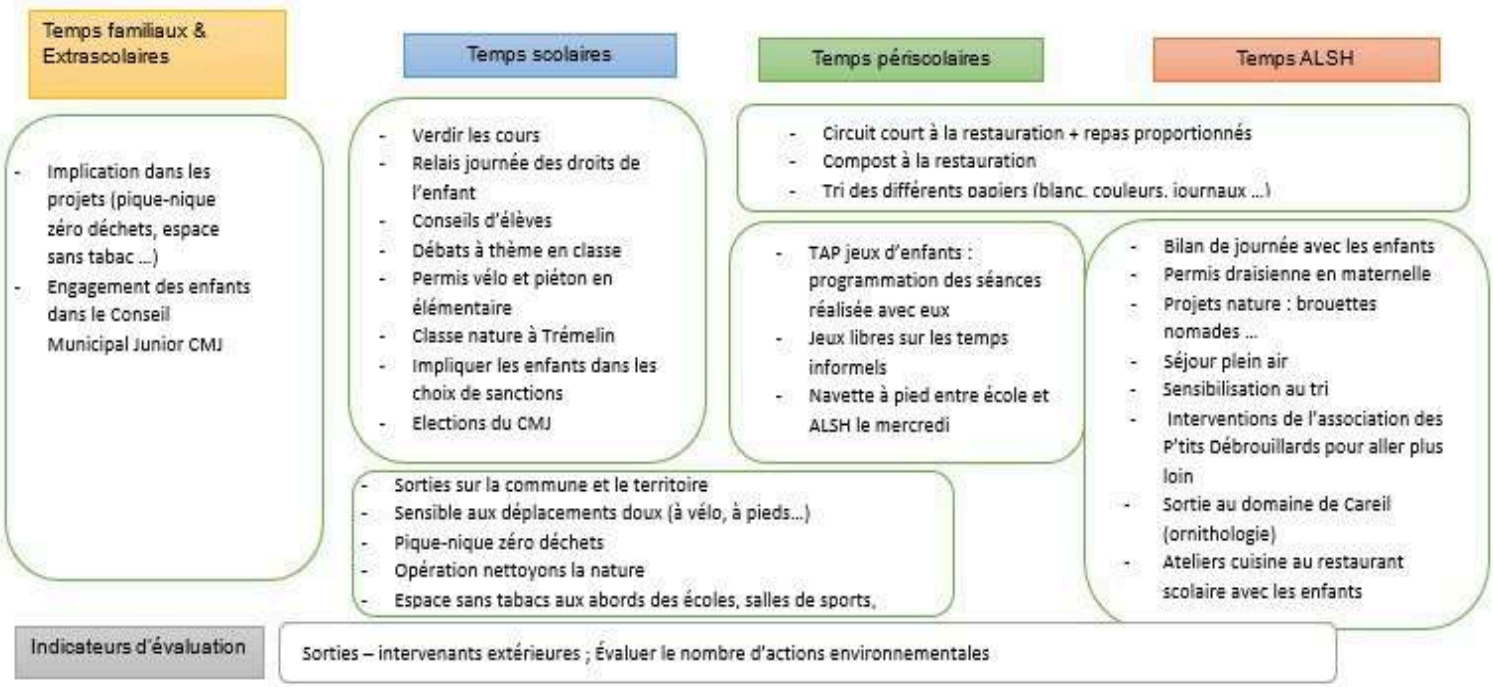

L'enfant acteur
Développer les projets d'éducation sportive, artistique et culturelle en lien avec la vie locale

Axes de réflexions

- Proposer des actions en lien avec des évènements de la ville
- Mettre en avant notre culture régionale : jeux anciens, langues…
- Concevoir et proposer un parcours artistique, sportif et culturel tout au long de la scolarité

Effets attendus chez l'enfant

- Découvrir sa commune
- Découvrir de nouvelles pratiques
- Découvrir la culture bretonne
- Connaître les offres de loisirs possibles
- Découvrir le monde du spectacle
- S'impliquer dans les festivités et manifestations de sa commune

Temps familiaux & Extrascolaires	Temps scolaires	Temps périscolaires	Temps ALSH
- Visite de la commune (journée patrimoine) - Géocaching - Randonnées - Saison culturelle - Participation aux événements sportifs et sociaux	- Projets cirque tous les 3 ans - Filière bilingue breton en maternelle et élémentaire - Lien avec la médiathèque - Visite de l'école d'autrefois	- Présences des associations sportives et culturelles dans les TAP (escrime, judo, basket, théâtre, chorale, bien vivre ensemble, poterie, solidarités …) - Lien avec la médiathèque et le service culture	- Stages sportifs - Journée du Patrimoine - Géocaching et jeu de pistes dans la ville - Atelier pêche et milieu aquatique - Atelier et projections au cinéma La Cane - Ciné-mômes à la médiathèque La Girafe
	- Renouveler les projets d'olympiades entre scolaire et périscolaire		
	- Voir pour un journal co-écrit sur les différents temps - Voir pour lien avec la radio locale fréquence 8 + les associations bretonnantes (musique, danses, jeux…)		
	- Intégration de la saison culturelle dans les programmations (spectacle, ateliers artistes…) - Participation aux événements : octobre rose, fête de la nature, fête de la musique …		
Indicateurs d'évaluation	Nbre de TAP par parcours ; Nbre de projets de partenariats ; Nbre d'enfants participants à la saison culturelle ; Identifier les actions ville		

L'enfant entouré
Fédérer les acteurs éducatifs pour une construction d'un projet cohérent dans la complémentarité

Axes de réflexions

- Élaborer et utiliser des outils de communication communs
- Construire une culture commune aux différents partenaires éducatifs
- Promouvoir un accompagnement à la parentalité

Effets attendus chez l'enfant

- Se sentir écouté, soutenu et accompagné
- Avoir une lisibilité des différents temps
- Entendre un discours commun de la part des professionnels

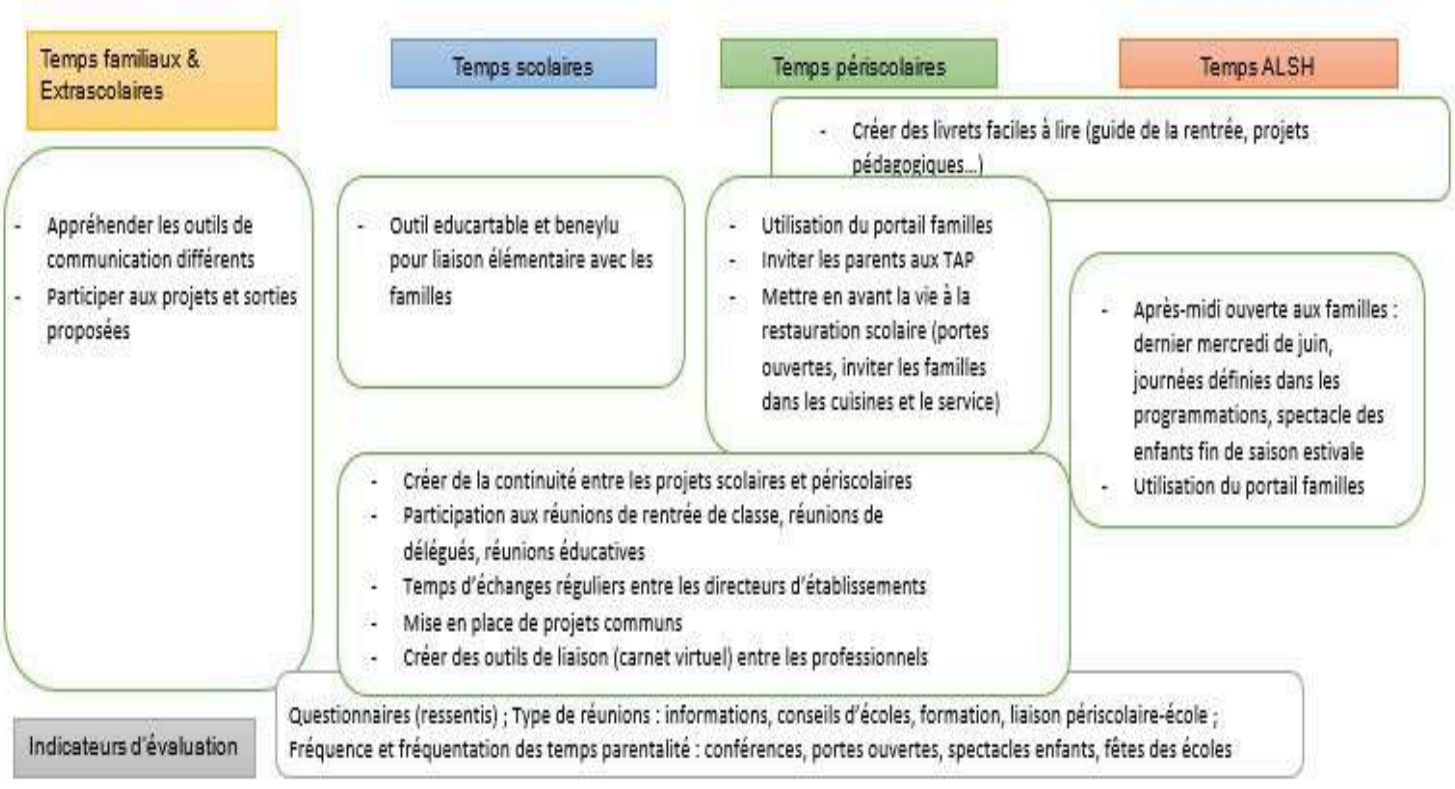

L'enfant 2.0
Apprendre à gérer les usages numériques et créer des projets innovants grâce aux nouvelles technologies

Axes de réflexions

- Comprendre la notion d'identité numérique
- Accompagner l'enfant dans les usages
- Apprendre à utiliser l'outil

Effets attendus chez l'enfant

- Se familiariser avec les outils numériques
- Comprendre leur utilité
- Comprendre l'utilisation modérée et raisonnée
- Apprendre à se protéger (sa personne et son identité numérique)
- Développer son sens critique

Temps familiaux & Extrascolaires	Temps scolaires	Temps périscolaires	Temps ALSH
- Accompagner l'utilisation et être conscient de l'impact des écrans - Sorties sur le territoire - Ateliers avec Quai N°3 - Accès libre et gratuit à la médiathèque	- Prévention Brigade des mineurs danger internet + permis internet (CM) - Séjours et sorties scolaires (cité des télécoms, ...) - Malette Robots (programmation, coopération ...)	- Utilisation des tablettes numériques pour réalisation vidéo (clips, stop motion, ...) + géocaching - Utilisation d'internet pour la recherche de projets avec les enfants (tuto d'activités, recettes de cuisine ...) - Alimentation du blog du périscolaire et de l'ALSH - Activité commune avec les activités numériques de la médiathèque - Expériences scientifiques dans les conduites d'activités - Visite aux champs libres de Rennes - Partage d'information sur le portail familles - Journal numérique	

- Expliquer et accompagner l'usage du numérique
- Défi semaine sans écrans

Indicateurs d'évaluation

- Projets et temps forts : semaine « sans » écrans (conférences, outils, sensibilisation) ; permis internet, acte de sensibilisation aux dangers ; nombre de vues sur le blog

VII. L'ÉVALUATION

Une évaluation annuelle, à la fois qualitative et quantitative, du Projet Éducatif De Territoire (PEDT) est mise en œuvre. Les résultats de cette évaluation seront présentés au comité de pilotage, qui se réunira au minimum une fois par an.

Pour mener à bien cette évaluation, l'ensemble des parties prenantes — enseignants, animateurs, intervenants, enfants et familles — seront associés au travers des instances de gouvernance existantes (conseils d'écoles, réunions d'équipes, etc.).

Plusieurs outils seront mobilisés :

- Un questionnaire de satisfaction destiné aux enfants sera effectué en fin d'année scolaire.
- Un bilan individuel sera réalisé avec chaque intervenant.
- Un suivi de la fréquentation et de la participation des enfants aux différents temps du PEDT sera assuré.

L'évaluation portera sur les axes suivants :

- L'organisation des temps périscolaires horaires, utilisation des locaux, actions prévues et réalisées) ;
- La qualité de la communication entre les différents acteurs ;
- La qualité perçue par les participants et les encadrants ;
- La pertinence et la cohérence de la pédagogie mise en œuvre.

Ces éléments permettront d'ajuster les actions engagées, d'identifier les points d'amélioration et d'assurer une cohérence continue entre les objectifs du PEDT et les besoins des enfants et des familles.

Un échéancier annuel offre aux différents acteurs éducatifs une vision d'ensemble permettant de planifier et d'analyser la mise en œuvre du projet tout au long de l'année.

- Projection en lien avec le découpage du calendrier scolaire
- Points d'étapes par période d'activités des professionnels éducatifs

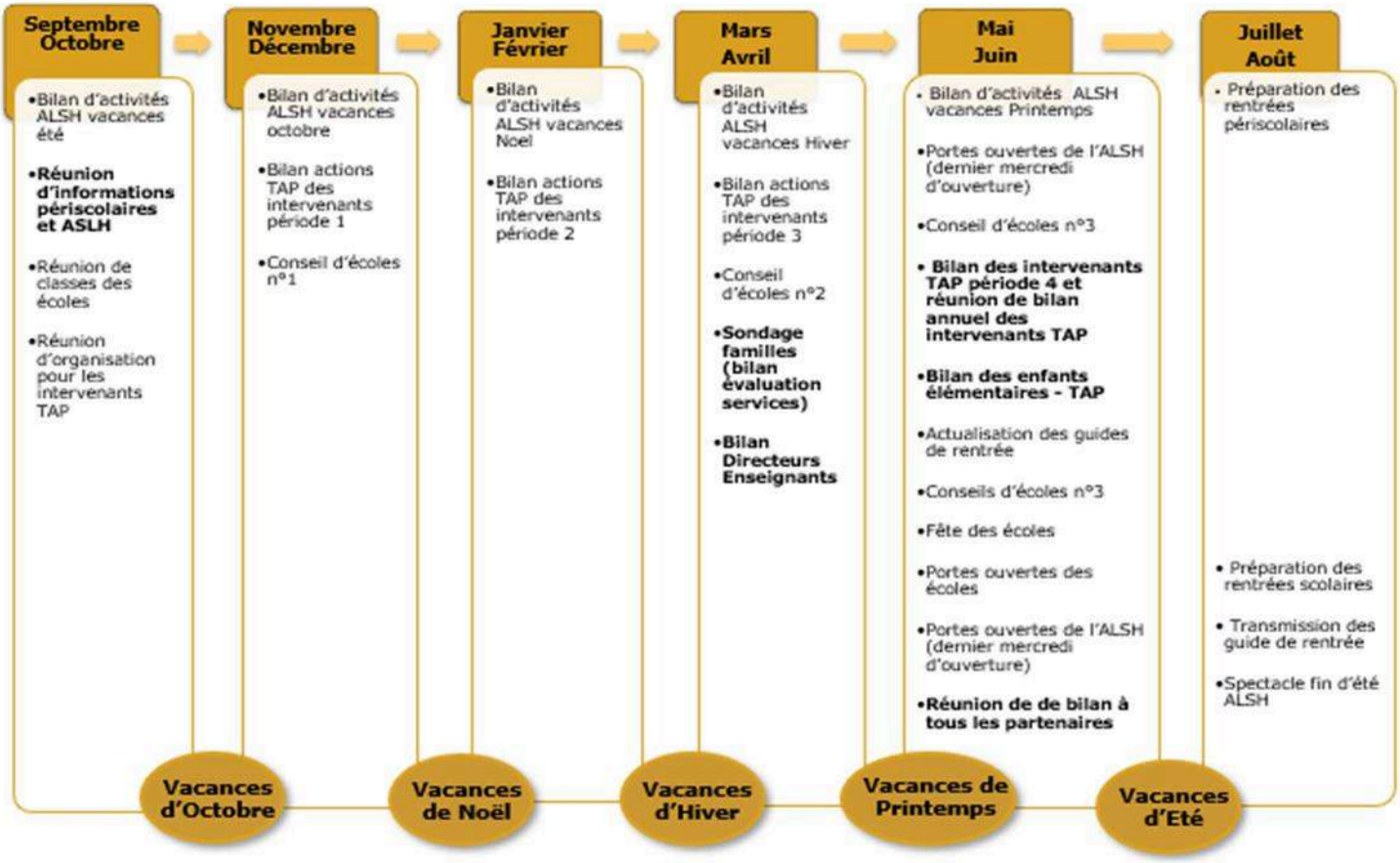

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL 2025-2028

Ville de Montfort-sur-Meu

Conception : Direction Enfance-Jeunesse et Affaires Scolaires

Juin 2025